



Republique de Côte d'Ivoire
Union – Discipline – Travail



Le C2D, un partenariat au service du développement

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL

.....

FILIERES AGRICOLES DURABLES DE CÔTE D'IVOIRE (FADCI)

.....

UNITE DE COORDINATION DU PROGRAMME FADCI (UCP FADCI)

AVIS DE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'INGENIEUR-CONSEIL (BIC) EN VUE D'ASSURER LE SUIVI TECHNIQUE ET FINANCIER DE LA COMPOSANTE 1.1 « AMENAGEMENTS HYDROAGRIQUES » DU FADCI

1- Le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) de la République de Côte d'Ivoire a obtenu des fonds au titre du deuxième **Contrat de Désendettement et de Développement (C2D)** passé entre la France et la Côte d'Ivoire, afin de financer le **Programme des « Filières Agricoles Durables de Côte d'Ivoire » (FADCI)** à hauteur de 50,5 milliards de Francs CFA, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de **recrutement d'un Bureau d'Ingénieur-Conseil (BIC) en vue d'assurer le suivi technique et financier de la composante 1.1 « aménagements hydroagricoles » du FADCI**, pour lequel cette manifestation d'intérêt est publiée.

2- Par le présent avis, l'UCP FADCI souhaite constituée une liste restreinte de Bureaux d'Études qualifiés, qui seront mis en concurrence.

3- Les Bureaux d'Études retenus recevront ultérieurement une lettre d'invitation à présenter leur offre technique et financière pour la réalisation de ladite prestation.

4- L'objectif général de la mission est la réalisation de prestations d'Ingénieur-conseil en vue d'assurer le suivi technique et financier de la composante 1.1 « aménagements hydroagricoles » du FADCI. De façon spécifique, les prestations attendues sont :

- La revue des études disponibles et la conduite d'études complémentaires jugées essentielles (études d'actualisation, enquêtes complémentaires, études d'exécution, etc.) ;
- l'assistance à l'Unité de Coordination du Programme FADCI (UCP FADCI) dans la planification opérationnelle, l'élaboration et/ou la finalisation des Dossiers d'Appel d'Offres (DAO), la sélection des entreprises de travaux et des prestataires divers, l'élaboration des marchés et contrats, le suivi et le contrôle budgétaire et les audits techniques et financiers ;
- la gestion systématique et continue des activités à travers la présence quotidienne du personnel clé sur le terrain pour permettre une détection précoce des problèmes afin de les résoudre rapidement et à moindre coût.
- les prestations de management de chantier, de contrôle technique des travaux, de contrôle de qualité, de suivi des mesures environnementales et sociales, et de certification des travaux exécutés pour paiement ;
- le suivi des marchés en temps et en ordre, selon les règles techniques, administratives et financières ;
- la production des rapports contractuels et de notes spécifiques.

5- Les Bureaux d'Études devront disposer des qualifications et expériences ci-dessous :

- Avoir une solide expérience, notamment pour le chef de file en cas de groupement, pour des prestations comparables menées dans le monde et en Afrique (la sous-région de l'Afrique de l'Ouest serait un atout) en fournissant la liste des pays, les missions réalisées et des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) concernés, le cas échéant ;
- disposer d'une certification de la conformité du système qualité, par un organisme agréé indépendant, à partir de tout référentiel de qualité officiel et reconnu ;
- avoir des expériences avérées dans le montage et/ou la programmation des investissements publics dans le domaine des infrastructures et plus spécifiquement hydroagricoles ;
- avoir des expériences avérées dans la supervision et le suivi technique et financier des projets, de la préparation des DAO à la réception des travaux ;
- avoir des expériences avérées dans la mise en place des outils de gestion de projet aussi bien au niveau central qu'au niveau déconcentré ;
- avoir des expériences et compétences en conduite du changement, capacités d'animation de projet et d'accompagnement d'une structure publique ;
- avoir des expériences avérées dans l'élaboration d'études techniques et dans la formation ainsi que la capacité à transmettre des savoirs/savoir-faire ;
- avoir la capacité de travailler dans un environnement multiculturel et dans les zones rurales.

6- Les Bureaux d'Études devront justifier de la disponibilité de consultants francophones qualifiés, ayant une solide expérience dans les domaines de la mission. Le personnel clé exigé devra disposer du niveau et des expériences minimales ci-dessous :

- un (01) Ingénieur Agroéconomiste, chef de projet, pouvant être non-résident pour les Bureaux d'Études non représentées localement), de dix (10) ans d'expérience au minimum et ayant réalisé trois (3) projets similaires en tant que chef de projet ou chef de mission, dans trois (3) pays différents.
- un (01) Ingénieur en Génie Civil option barrage ou hydraulique, chef de mission (résident), de dix (10) ans d'expérience au minimum et ayant réalisé trois (3) projets similaires en tant que chef de mission, dans trois (3) pays différents.
- un (01) Ingénieur du Génie Rural, contrôleur des travaux principal (résident), de dix (10) ans d'expérience au minimum et ayant réalisé trois (3) projets similaires en tant que contrôleur des travaux ou expert en génie rural, dans trois (3) pays différents.
- deux (02) contrôleurs des travaux adjoints (résidents), Ingénieur du Génie Civil ou du Génie Rural de sept (7) ans d'expérience au minimum ou Technicien Supérieur (TS) des Travaux Publics ou du Génie Rural de dix (10) ans d'expérience au minimum et ayant réalisé deux (2) projets similaires et une (1) étude technique (APS, APD, étude d'exécution) en tant que contrôleur des travaux ou expert en génie rural ;
- un (01) ingénieur en environnement (résident), de sept (7) ans d'expérience au minimum et ayant réalisé deux (2) projets similaires en tant qu'environnementaliste, dans deux (2) pays différents.

7- Les critères de présélection seront basés d'une part, sur la capacité technique des candidats à pouvoir exécuter la mission, notamment les références (attestations de bonne exécution ou de bonne fin) concernant l'exécution de contrats analogues et les expériences antérieures pertinentes dans les conditions similaires et d'autre part, sur la disponibilité de consultants qualifiés.

La grille de présélection est la suivante :

Rubrique	Maximum de points
Expérience des Candidats pertinente pour la mission	50
Expérience dans le suivi technique et financier de projets d'infrastructures notamment hydroagricoles, de la préparation des DAO, à la réception des travaux (dont un maximum de 2 missions dans le même pays) : <u>4 points par mission</u>	20
Expérience dans l'élaboration d'études techniques, dans le montage et/ou la programmation des investissements publics, dans la formation ainsi que la capacité à	12

transmettre des savoirs/savoir-faire (dont un maximum de 2 missions dans le même pays) : <u>3 points par mission</u>	
Expérience dans la mise en place d'outils de gestion de projet aussi bien au niveau central qu'au niveau déconcentré, dans la conduite du changement, capacités d'animation de projet et d'accompagnement d'une structure publique (dont un maximum de 2 missions dans le même pays) : <u>3 points par mission</u>	12
Certification de la conformité du système qualité par un organisme agréé indépendant, à partir de tout référentiel de qualité officiel et reconnu	06
Qualifications et compétences du personnel clé pour la mission	50
- <i>Chef de Projet (CP)</i>	<i>10</i>
BAC+5 (ingénieur) minimum en agroéconomie ou équivalent	04
Expérience générale en gestion et suivi-évaluation de projet, de même que dans la fourniture des prestations d'Ingénieur-Conseil (études et/ou contrôle) : <u>10 ans et plus</u>	03
Nombre de projets suivis en tant que Chef de Projet ou Chef de Mission (dans 3 pays différents) : <u>1 point par projet</u>	03
- <i>Chef de mission (CM)</i>	<i>10</i>
BAC+5 minimum (ingénieur) en Génie Civil option barrage ou hydraulique ou équivalent	04
Expérience générale dans la fourniture des services d'ingénieur-conseil (études et/ou contrôle), dans le suivi technique et financier des travaux, dans l'organisation et le pilotage global des interventions d'experts et de consultants : <u>10 ans et plus</u>	03
Nombre de projets suivis en tant que Chef de Mission (dans 3 pays différents) : <u>1 point par projet</u>	03
- <i>Contrôleur des Travaux Principal (CTP)</i>	<i>10</i>
BAC+5 minimum (ingénieur) en Génie Rural ou équivalent	04
Expérience générale en suivi technique des travaux dans la fourniture des services d'ingénieur-conseil (études et/ou contrôle) et en management des chantiers : <u>10 ans et plus</u>	03
Nombre de projets suivis en tant que contrôleur des travaux (dans 3 pays différents) : <u>1 point par projet</u>	03
- <i>Contrôleur des Travaux Adjoint (CTA)</i> <i>Nombre exigé : 2. La note attribuée sera égale à la moyenne des notations de chaque CTA</i>	<i>10</i>
BAC+5 minimum (ingénieur) en Génie Civil ou Génie Rural ou équivalent ou BAC+3 minimum (technicien supérieur) en Travaux Publics ou Génie Rural ou équivalent	04
Expérience générale dans la gestion et du suivi technique des chantiers, et de l'utilisation des outils techniques et informatiques dans le domaine du génie civil, du génie rural et de la construction : <u>7 ans et plus (pour les ingénieurs) ou 10 ans et plus (pour les techniciens supérieurs)</u>	03
Nombre de projets suivis en tant que Contrôleur des Travaux : <u>1 point par projet</u>	03
- <i>Superviseur des mesures environnementales et sociales</i>	<i>10</i>
BAC+5 (ingénieur ou master 2) minimum en Environnement	04
Expérience générale dans la conduite d'Études d'Impact Environnemental et Social (EIES), dans la mise en œuvre de mesures d'accompagnement (environnemental et social) de projets : <u>7 ans et plus</u>	03
Nombre de projets suivis en tant qu'Environnementaliste (dans 2 pays différents) : <u>1 point par projet</u>	03
TOTAL	100

8- La durée de la mission du BIC est de trente-six (36) mois. Néanmoins, l'UCP FADCI se réserve le droit de suspendre momentanément les prestations du BIC (ou de certains experts) en cas de suspension provisoire des travaux pour des raisons climatiques (hivernage), pour cas de force majeure ou en raison de risques exceptionnels ou d'achèvement des activités. Tout changement dans l'étendue ou la durée des prestations devra être avalisé par l'UCP FADCI après avis de non objection de l'Agence Française de Développement (AFD).

9- Les candidats intéressés peuvent participer et obtenir des informations à l'adresse suivante :

PROGRAMME DES FILIÈRES AGRICOLES DURABLES DE CÔTE D'IVOIRE (FADCI)
Cocody Riviera Bonoumin Ouest route d'Attoban, Cité BAD,
derrière l'Église les Saints des derniers jours
BP V 82 Abidjan - Côte d'Ivoire. Tél : 22 43 50 13 / 22 43 50 17. Fax : 22 43 50 18
E-mail : fofmalsek@yahoo.fr / tozocoul@gmail.com

10- Les dossiers de candidature devront comprendre :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Coordonnateur du FADCI ;
- la notice de présentation du Bureau d'Études ou du Groupement avec l'adresse complète (localisation, mandataire, boîte postale, courriel, etc.) ;
- le registre de commerce et les références (attestations de bonne exécution ou de bonne fin) du Bureau d'Études ou du Groupement dans le domaine de la mission (les références fournies devront être valides lors de la demande de propositions) ;
- la liste et les CV du personnel clé proposé par le Bureau d'Études ou le Groupement pour la mission (le personnel indiqué doit être conforme lors de la demande de propositions).

11- Les manifestations d'intérêt, rédigé en français, seront présentées sous forme d'un document relié en un (1) original et cinq (5) copies et déposées sous pli fermé, avec la mention : **"Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un Bureau d'Ingénieur-Conseil (BIC) en vue d'assurer le suivi technique et financier de la composante 1.1 « aménagements hydroagricoles » du FADCI"**, jusqu'à l'avant dernier jour de la date limite à l'adresse indiquée au point 9.

IMPORTANT : Pour les candidats désireux de remettre leurs offres le jour de la date limite de remise des offres, le lieu de remise est uniquement à la Direction des Affaires Financières et du Patrimoine (DAFP) du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, 9ème Étage Immeuble CAISTAB au PLATEAU. La date limite de dépôt est le **06 juin 2017 à 09 heures** et l'ouverture le **06 juin à 9 heures 30 minutes**.